

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE



La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :
- Actions de formation
- Bilans de compétences

Version 6 – 05/03/2026

Page 1 sur 9

AL Evolution – 06.95.88.31.44 – alevolution.rh@gmail.com

3 bis rue de Billère – Résidence Médecis – RDC – 64300 ORTHEZ
SARL au capital de 4000€ – N° de SIRET : 892 766 536 00023 - APE : 8559 A
Déclaration d'activité N°75640489464 auprès de la préfète de la région nouvelle Aquitaine

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION

Qui sont Audrey et Cédric Labastie	p.3
Nos partenaires Sous-traitants	p.3
Nos valeurs	p.3

NOTRE APPROCHE PEDAGOGIQUE

Nos méthodes d'apprentissage	p.3
------------------------------	-----

VOTRE PROJET DE FORMATION CONTINUE

Une organisation sur mesure	p.5
Un déroulement pédagogique en 4 phases	p.5
Votre inscription	p.6
Délais d'inscription	p.6
Formation et handicap	p.6

VOTRE FORMATION

Déroulement des sessions individuelles	p.6
Déroulement des sessions collectives	p.7
Prévention des interruptions de stage	p.7
Sanction et évaluation	p.7
Suivi post-formation	p.7

INFORMATIONS PRATIQUES

Nos locaux	p.8
Règlement intérieur	p.8
Utilisation responsable de l'intelligence artificielle	p. 8 et 9
Coordonnées	p.9

PRESENTATION

Qui sont AUDREY et CEDRIC LABASTIE ?

Audrey Labastie Lacoste, originaire d'Orthez et experte en développement des Ressources Humaines, en accompagnement du changement et en valorisation de l'image professionnelle depuis plus de 18 ans, je vous propose de vous accompagner de manière personnalisée en vous proposant des outils adaptés à vos besoins et en mettant toujours l'humain au cœur de mes propositions.

Cédric Labastie, également originaire d'Orthez, a démarré sa carrière dans le domaine des Ressources Humaines avant d'évoluer vers le monde de l'assurance en qualité de conseiller pro et particulier pendant plus de 15 ans. Diplômé d'une Maîtrise en Gestion d'Entreprise et fort d'une expérience en Ressources Humaines et dans le domaine commercial, il a pour objectif prioritaire un conseil adapté aux besoins, la satisfaction et la fidélisation de ses clients.

Nos partenaires sous-traitants

Nos Sous-traitants, sélectionnés pour leur professionnalisme, leurs compétences et leur savoir-être vous proposeront des formations et des accompagnements en respectant les valeurs et la charte qualité d'AL Evolution.

Florence Tardy : Elania

Marie Pierre Carrère : Kintsugi by Marie

Nos valeurs :

- Être à votre écoute pour proposer des solutions adaptées
- Adapter nos compétences à vos besoins
- Accompagner dans la durée, être disponible
- Construire des relations basées sur l'échange, le partage et la confiance
- Associer les points de vue pour progresser plus vite
- Donner l'accès à l'autonomie de chacun, tout en respectant les rythmes personnels
- Proposer des méthodes pratiques pour plus d'efficacité

NOTRE APPROCHE PEDAGOGIQUE

Nos méthodes d'apprentissage :

Une pédagogie centrée sur l'apprenant

Tous nos stages reposent sur une alternance entre transfert de savoir-faire et d'attitude, avec des exercices concrets, des tests avec les participants et des analyses de situations. Cette méthode permet une appropriation rapide des sujets par les stagiaires.

Nos formateurs s'appuient sur les connaissances préexistantes du stagiaire. Ils combinent diverses modalités pédagogiques : des exposés théoriques, des temps d'échanges, des études de cas, permettant à l'apprenant d'être acteur de la séance de formation. Lors des formations en groupe, l'accent est mis sur l'interactivité, intégrant ainsi la possibilité de progresser en équipe et de réussir ensemble.

Des modalités pédagogiques adaptables

Nous construisons des solutions répondant précisément aux objectifs de nos clients tout en prenant en compte leurs contraintes. Cela implique de pouvoir s'appuyer sur différents dispositifs. C'est pourquoi nous avons développé un large éventail de modalités d'apprentissage qui, utilisées séparément ou combinées entre elles, nous permettent d'élaborer des solutions adaptées à une grande variété de besoins individuels ou collectifs.

- **Le cours magistral**

Il s'agit d'un exposé : en sa qualité d'expert, le formateur parle et l'apprenant est à l'écoute. Un discours structuré permet de transmettre des notions essentielles de manière non équivoque. Aux vues du caractère contraignant de cette méthode, que le stagiaire subit passivement, les exposés magistraux sont calibrés dans le temps pour laisser une large place aux méthodes pédagogiques plus interactives.

- **La démonstration**

Le formateur fait la démonstration d'une logique à appréhender par l'apprenant. La méthode démonstrative permet au stagiaire d'expérimenter un savoir nouveau en refaisant les étapes de la démonstration et en formulant lui-même le cheminement logique et les conclusions de sa démonstration. Utilisée dans des séquences d'exercices, la méthode démonstrative permet à l'apprenant d'acquérir des savoirs en étant dans l'action, sous la houlette du formateur.

- **La découverte**

Le formateur prépare du matériel pédagogique en amont du stage. Il met ce matériel à disposition du stagiaire pour lui permettre de tirer des conclusions par la réalisation d'expériences. Il s'agit de laisser l'apprenant tâtonner et commettre des erreurs, seul ou avec le groupe, afin de marquer les esprits par la pratique. Cette méthode met l'apprenant en situation d'imaginer des solutions pour un problème donné et de tirer des conclusions de ses façons d'agir habituelles. En fin d'exercice, le formateur structure et reformule les notions mises en lumière pendant le temps de découverte offert à l'apprenant.

- **L'accompagnement pédagogique individualisé**

L'accompagnement individualisé permet de révéler ou de favoriser l'exploitation pratique du potentiel de la personne. Le formateur fonde son action sur le transfert de compétences techniques et d'attitudes appropriées dans le souci d'accroître l'efficacité de la personne accompagnée. Il s'agit d'aider l'apprenant à devenir plus agile, c'est-à-dire à lui permettre de mettre en pratique des nouveaux savoirs avec une aisance nouvelle. Le formateur accompagne individuellement un stagiaire dans une formation préparée en fonction de sa situation et de ses attentes personnelles et professionnelles.

- **Le méta-modèle**

Le méta-modèle est une invention des fondateurs de la PNL. Il permet de questionner sans à priori, sans apporter ses propres solutions et ainsi permettre à l'interlocuteur de trouver ses propres solutions. Il nous permet aussi de clarifier des situations de conflit, ou simplement de blocage (« on ne doit pas... », « c'est impossible de... », « nos clients savent bien que... »). Le maître-mot du *méta-modèle* est curiosité !

- **Le coaching**

Le bénéficiaire va bénéficier d'un temps d'évasion vers ses idéaux professionnels, en se laissant porter par le son de la voix du formateur, avec des consignes spécifiques et un support visuel.

Cette technique permettra de faire révéler l'image professionnelle idéale du stagiaire, ses motivations, ses aspirations, ses valeurs et d'identifier le chemin à parcourir.

L'accompagnement sous forme de coaching peut confirmer un projet, le révéler ou offrir de nouvelles perspectives non révélées durant la séance de restitution des tests d'intérêts professionnels.

Le coaching permet de faire préciser les idées du stagiaire sans interpréter, de lui permettre de changer sa perception sur une idée reçue, de désamorcer ses craintes.

VOTRE PROJET DE FORMATION CONTINUE

Une organisation sur mesure :

Les formations que nous assurons sont conçues pour une adéquation maximale du contenu avec les connaissances des stagiaires et leurs besoins professionnels. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir les stagiaires de façon optimale et les mener précisément aux objectifs fixés ensemble.

L'individuel :

Des formations basées sur des programmes standards, adaptés ou sur-mesure. Elles sont organisées dans des locaux adaptés, selon un planning prédéfini. Les sessions s'organisent sur des durées de 2h à 3h selon la thématique abordée.

L'interentreprises :

Organisées dans des locaux adaptés, selon un planning prédéfini, ces formations réunissent des participants issus d'horizons différents. Nous accueillons les stagiaires à partir de 8h45 et les cours débutent à 9h. Chaque demi-journée, nous faisons une pause et le midi, nous accompagnons les stagiaires au restaurant ou nous nous faisons livrer notre repas sur le lieu de la formation.

L'intra-entreprise et le sur mesure :

Des formations basées sur des programmes standards, adaptés ou sur-mesure, organisées pour plusieurs personnes d'une même entreprise et pouvant reposer sur différents dispositifs pédagogiques

Un déroulement pédagogique en quatre phases :

PHASE I : Vérification des prérequis :

Nous nous mettons en rapport avec les personnes à former pour préciser le contenu de chaque cours et déterminer le niveau des participants. Lors d'un entretien individuel, nous faisons une rapide évaluation pour vérifier l'état des prérequis des futurs stagiaires. Au besoin, nous communiquons des recommandations pour que chaque participant puisse accéder à la formation sans difficulté technique.

PHASE II : Mise en œuvre de l'action de formation :

En intra-entreprise le planning est construit sur mesure entre les stagiaires et leur formateur. Le formateur adapte son approche aux locaux et à l'activité de l'entreprise pour étoffer efficacement la théorie avec des exemples et exercices pratiques sur mesure.

En inter-entreprises, nous organisons la session et la salle. Nous préparons les convocations et nous les transmettons aux participants par voie électronique. Nos formations sont très pratiques, chaque point théorique étant systématiquement suivi d'exemples et d'exercices. Nous limitons l'accès au cours à huit -dix personnes selon le thème de la formation.

PHASE III : Evaluation de l'acquis :

En fin de formation, nous proposons une évaluation rappelant la plus grande partie des points vus pendant le cours. A l'issue du cours le formateur remplit également une fiche d'évaluation des acquis pour vérifier l'état d'avancement du stagiaire vis-à-vis des objectifs visés et souligner les points restant à améliorer. Une enquête de satisfaction « à chaud » du stagiaire est également remplie à la fin de la formation afin de permettre à nos équipes d'améliorer sans cesse leur approche pédagogique et la qualité de leurs formations.

PHASE IV : Suivi du retour en situation professionnelle :

Chaque formateur reste disponible afin d'assister les participants à leur retour en entreprise. Ces contacts privilégiés permettent de rectifier ou approfondir les connaissances vues en formation. Quelques semaines après la fin de stage

une enquête de satisfaction est également proposée aux stagiaires afin de permettre une réflexion « à froid » sur les résultats apportés par leur formation mais aussi de mettre en place de nouvelles sessions si cela s'avère nécessaire.

Votre inscription :

Après l'étape de personnalisation de votre projet, votre convention ou contrat de formation ainsi que votre programme personnalisé vous seront remis pour inscription. Ils seront accompagnés de notre règlement intérieur. Ces documents reprennent l'ensemble des éléments établis lors de votre entretien préalable d'évaluation : pré-requis, objectifs, contenu et déroulement de l'action.

Notre organisme est également certifié QUALIOPI, la certification a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : Action de formation et Bilan de Compétences et est inscrit sur les listes de déclaration d'activité des organismes de formation auprès du préfet de la région Nouvelle Aquitaine ce qui vous permet d'accéder à des possibilités de financement par les fonds de la formation professionnelle continue.

En cas de besoin nous pouvons vous accompagner dans le relationnel avec votre organisme financeur (OPCO, Pôle Emploi, Etat...) et ce, à chaque étape de votre projet.

Délais d'inscription

Nous pouvons inscrire des stagiaires jusqu'à 20 jours avant le début d'une formation néanmoins il est important de prendre en compte le temps de préparation de votre projet personnalisé ce pourquoi nous vous conseillons de prendre contact avec nous le plus tôt possible afin d'anticiper tous les cas de figure.

Le délai idéal de mise en place de votre projet de formation est de 6 à 8 semaines avant le début de l'action de formation, ce qui laisse également le temps suffisant pour solliciter une aide auprès de financeurs tels que les OPCO, FAF dont les délais de dépôt de dossiers sont généralement d'un mois avant le début de la formation.

Dans le cadre d'une demande de financement individuelle via le CPF le délai est réduit à 3 semaines.

Formation et handicap

Au même titre que l'ensemble des travailleurs et demandeur d'emplois, les personnes en situation de handicap bénéficient des droits d'accès à la formation professionnelle continue. Ils peuvent, en outre, bénéficier de financements spécifiques et de formations adaptées à leurs contraintes auprès d'acteurs spécialisés.

Nous nous efforçons au mieux d'intégrer tous les publics à nos actions de formation et de répondre de façon personnalisée aux besoins de chacun de nos stagiaires. Si vous êtes dans une situation de handicap, nous tenons à votre disposition la liste des partenaires à même d'intervenir sur les Fonds Handicap et nous pourrions vous réorienter vers eux si nous ne pouvons répondre directement à votre besoin de formation.

VOTRE FORMATION

Déroulement des sessions individuelles :

La formation se déroule en présentiel ou à distance par le biais de la visioconférence (à titre exceptionnel pour des raisons de commodités d'organisation ou médicales du stagiaire). Le lieu, le planning exact, les horaires et la durée des séances de formation sont convenus d'un commun accord entre les parties au plus tard lors de la signature de la convention ou du contrat de formation. Le programme, joint en annexe à la convention lors de l'inscription, indique

l'objet de l'action de formation, les objectifs, la durée, les moyens techniques et pédagogiques mis en œuvre et le niveau de compétence requis.

En cas de visioconférence, le lien de connexion Google Meet sera transmis par mail par AL Evolution en amont de la séance de formation. En cas de difficultés de connexion un appel WhatsApp peut être envisagé. L'enregistrement de la présence se fera par signature de la feuille d'émargement envoyé par mail à l'issue du RDV.

Déroulement des sessions collectives :

La formation se déroule en présentiel. Les sessions collectives se déroulent sur une durée minimale de 3h30. Le lieu, le planning exact, les horaires et la durée des séances de formation sont convenus d'un commun accord entre les parties au plus tard le premier jour de la date d'effet de la convention ou du contrat de formation. Le programme, joint en annexe à la convention lors de l'inscription, indique l'objet de l'action de formation, les objectifs, la durée, les moyens techniques et pédagogiques mis en œuvre et le niveau de compétence requis.

Pour les sessions collectives, les stagiaires reçoivent une convocation 15j avant le début de formation par mail avec demande de confirmation. Cette convocation reprend le planning global fixé avec le stagiaire à la signature de la convention.

Prévention des interruptions de stage :

Grâce à une approche personnalisée des besoins de chaque stagiaire, nos équipes mettent tout en œuvre pour favoriser l'engagement des stagiaires et prévenir les ruptures de parcours :

- Le déroulement, le planning et le(s) lieux de formation sont sélectionnés en amont de la formation, en commun accord avec le stagiaire en fonction de ses possibilités et contraintes et des disponibilités des formateurs.
- Les confirmations de RDV par téléphone pour les sessions individuelles et les convocations mails pour les sessions collectives permettent de limiter les interruptions de stages inopinées.

Par ailleurs, les conditions d'annulation ou cessation anticipée à l'initiative du Participant ou du formateur, sont indiquées au stagiaire lors de la signature de la convention ou du contrat de formation.

Sanction et évaluation de fin de formation :

Durant toute la formation des contrôles continus sont organisés afin de garantir une progression au stagiaire. Un test de fin de formation permet d'établir l'évaluation de ses acquis sur les éléments vus pendant la formation. A la fin de la formation, il lui sera remis un certificat de formation reprenant les dates, la durée et les objectifs visés par la formation.

Dans le cadre des bilans de compétences, une synthèse retraçant le parcours de réflexion du stagiaire ainsi que le plan d'action qu'il s'est engagé à mener à l'issue de la formation lui est remise. Cette synthèse est rédigée par le formateur.

Suivi post-formation

Entre 3 et 6 mois après la formation un questionnaire de satisfaction « à froid » sera envoyé par mail aux stagiaires et aux prescripteurs de la formation. Il nous permet de sans cesse nous remettre en question afin d'améliorer efficacement l'ensemble de nos services.

Dans le cadre des bilans de compétences, un RDV à 3 et 6 mois est proposé au stagiaire afin de faire un point sur l'avancé de son plan d'action et lui permettre de se remobiliser si nécessaire sur l'avancement de son projet.

Par ailleurs notre équipe de formateurs reste à l'entière disposition des stagiaires en dehors des temps de formation afin de leur apporter l'accompagnement et les indications complémentaires qui pourraient être nécessaires.

INFORMATIONS PRATIQUES

Nos locaux :

Nos formations se déroulent au sein des locaux d'AL Evolution se situant au 3 bis rue de Billère – Résidence Médecis, Entrée 3 au RDC - 64300 Orthez

- 1 bureau individuel dédié à AL Evolution
- 1 salle de formation de 20 places
- 1 espace détente et restauration équipé (micro-onde, réfrigérateur, table et chaises, cafetière, évier...)

Situé au centre-ville d'Orthez à 5 minutes en voiture de la sortie d'Autoroute A64 et à 7 minutes à pied de la gare. Un parking payant est disponible devant le bâtiment.

Vous disposez de toutes les commodités dont vous pouvez avoir besoin (restauration, magasin, pharmacie, arrêt de bus, hôtel, gare ...), les locaux d'AL Evolution sont conçus de manière à respecter les conditions d'accessibilité.

Règlement intérieur :

Le règlement intérieur s'applique à l'ensemble des stagiaires de formation continue qui doivent s'y conformer sans restriction ni réserve. Il est adressé à chacun des stagiaires à la signature de la convention ou du contrat de formation.

Utilisation responsable de l'intelligence artificielle

Dans le cadre de l'amélioration continue de ses pratiques professionnelles et de l'innovation pédagogique, **AL EVOLUTION** peut être amenée à utiliser des outils d'intelligence artificielle (IA) dans certains processus de conception, d'analyse ou de production de contenus pédagogiques.

L'utilisation de ces technologies respecte les principes suivants :

1. Primauté de l'expertise humaine

Les outils d'intelligence artificielle sont utilisés comme outils d'assistance à la conception, à l'analyse ou à la préparation des accompagnements.

Ils ne se substituent jamais à l'analyse, au jugement professionnel et à la responsabilité des consultants ou formateurs d'**AL EVOLUTION**.

2. Respect de la confidentialité et protection des données

Aucune donnée personnelle, sensible ou confidentielle concernant un bénéficiaire, une entreprise cliente ou un partenaire ne peut être introduite dans un outil d'intelligence artificielle sans garanties conformes aux exigences du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les informations utilisées sont anonymisées ou traitées de manière à préserver strictement la confidentialité des bénéficiaires.

3. Transparence et éthique d'utilisation

Lorsque des outils d'intelligence artificielle sont utilisés pour soutenir certaines productions (supports pédagogiques, analyses, synthèses, outils méthodologiques), leur utilisation reste transparente, responsable et conforme aux principes éthiques de la formation professionnelle.

4. Conformité réglementaire

AL EVOLUTION veille à ce que l'usage des technologies d'intelligence artificielle respecte :

- Les dispositions du Règlement européen sur l'intelligence artificielle (AI Act)
- Les obligations liées à la protection des données personnelles (RGPD)
- Les exigences du Référentiel National Qualité – Qualiopi, notamment en matière d'innovation pédagogique, de veille et d'amélioration continue.

5. Garantie de fiabilité et de qualité des contenus

Toute production assistée par un outil d'intelligence artificielle fait l'objet d'une vérification, validation et adaptation par un professionnel qualifié avant toute utilisation dans le cadre d'un accompagnement ou d'une formation.

Ainsi, **AL EVOLUTION** s'engage à utiliser l'intelligence artificielle dans une logique d'appui aux pratiques professionnelles, au service de la qualité des accompagnements, tout en garantissant le respect des droits, de la confidentialité et de l'autonomie des bénéficiaires.

AL EVOLUTION met en place une veille active sur les évolutions réglementaires, technologiques et pédagogiques liées à l'intelligence artificielle afin d'en garantir un usage responsable et conforme aux exigences réglementaires.

AL EVOLUTION (et ses prestataires de bilan) s'engage à respecter ces dispositions législatives et réglementaires fixant le cadre général des conditions de réalisation des prestations de Bilans de Compétences sur le plan déontologique et à faire signer ce document à tout bénéficiaire de Bilan réalisé par ses soins.

Coordonnées :

❖ **Référente Pédagogique, Administrative et Handicap : AUDREY LABASTIE - Gérante AL Evolution**

Téléphone : 06.95.88.31.44

Mail : alevolution.rh@gmail.com

❖ **Référent Commercial et Communication : CEDRIC LABASTIE - Gérant AL Evolution**

Téléphone : 07.49.53.59.55

Mail : contact.alevolution@gmail.com